

A tout cela s'ajoute encore, à l'échelon provincial, un autre ensemble de règlements. Plusieurs régimes différents de fixation des prix et de partage des recettes ont été discutés, aussi bien après qu'avant l'annonce du programme énergétique national. Bien que le programme de prospection n'en ait pas été entièrement désorganisé, il semble d'ores et déjà très improbable que de nouveaux projets de mise en valeur soient amorcés avant que les questions de juridiction et de régime ne soient définitivement réglées.

Un climat d'inquiétude prévaut également au sujet de ce qu'il adviendra des recettes tirées des ressources sous le régime fiscal fédéral-provincial, en particulier au sujet des paiements de péréquation, après 1982. Il faudra aussi résoudre la question de l'imposition des sociétés fédérales et provinciales de la Couronne.

La recherche d'un emploi, le marché du travail et les migrations

Il ressort de notre étude que le véritable niveau du chômage à Terre-Neuve est encore plus élevé que ne l'indiquent les statistiques officielles, car plusieurs de ceux qui désireraient travailler ne voient plus l'utilité de continuer à chercher un emploi. (La recherche d'un emploi est le critère utilisé par Statistique Canada pour mesurer le taux de chômage.)